



COP 21 : UN ESPOIR POUR LE CLIMAT

L'édito du maire



Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Samedi 3 octobre, alors que la cérémonie d'inauguration du 21^e festival du livre se terminait, des trombes d'eau s'abattaient sur Mouans-Sartoux. Si les précipitations étaient conséquentes sur la commune, 56 mm en 3 h, elles n'avaient rien d'exceptionnel.

En revanche, la situation était tout à fait différente sur le littoral, où dans le même laps de temps il tombait une quantité d'eau 4 fois supérieure, 200 mm en moins de 3 heures, du jamais vu ! Un déluge dont on ne mesurera que le lendemain seulement l'ampleur du désastre. 20 morts, de nombreux blessés, des centaines de familles qui ont tout perdu et des dizaines de millions d'euros de dégâts.

Nous avons tous, un ami, un proche, un parent qui ont été touchés par ces inondations. C'est dans ces situations extrêmes que la nature humaine révèle ce qu'elle a de meilleur. C'est ainsi qu'on a vu des élans de grande générosité prouvant une fois de plus que la solidarité existe encore. Les services de secours ont, une fois de plus, montré leur réactivité et leur efficacité et fait la preuve, s'il en était encore besoin, de l'impérieuse nécessité de maintenir cette qualité de service aux citoyens. Qu'il me soit permis aussi de rendre hommage aux Mouansois qui dès le lendemain se sont portés volontaires pour venir en aide aux

sinistrés, aux agents de la commune qui ont pris sur leur temps de congés pour apporter une aide technique et logistique aux services des villes touchées. La commune, a elle aussi, manifesté sa solidarité en proposant ses services, et le Conseil Municipal a voté une aide exceptionnelle de 5000 € aux associations d'aide humanitaire présentes sur le terrain. Les stigmates de cette catastrophe naturelle peinent à s'effacer du paysage urbain et il est encore prématuré de tirer toutes les conclusions de ce drame. Néanmoins, il semble acquis que les situations météorologiques exceptionnelles se multiplient, que les phénomènes extrêmes sont de plus en plus fréquents. Est-ce une conséquence directe du réchauffement climatique ? Tout pousse à le croire.

Mais la cause de ce drame n'est pas seulement d'origine climatique, les erreurs d'urbanisation, souvent criantes sur la Côte d'Azur sont aussi à incriminer. L'imperméabilisation massive des sols engendre des quantités d'eau de ruissellement qu'il devient impossible d'endiguer en cas de fortes précipitations. Pourra-t-on revenir un jour sur les erreurs commises ? J'en doute.

Essayons au moins de tenir compte de ce qui s'est passé en maîtrisant la spéculation immobilière.

La lutte contre le réchauffement climatique est l'objet de la COP21 qui réunira 180 pays en décembre à Paris. Au-delà des accords internationaux indispensables, l'efficacité de l'action repose sur l'engagement de chaque citoyen. Nous devons savoir agir de façon responsable par nos choix et nos actes quotidiens afin d'enrayer le dérèglement climatique dont nous percevons déjà les conséquences..


Votre maire
Pierre ASCHIERI

Dernière minute

Seulement 10 mois après les événements du 7 janvier 2015, la France est de nouveau le lieu d'attaques terroristes coordonnées. Le bilan humain est très lourd, effroyablement lourd. Les cibles n'ont pas été choisies par hasard; des terrasses de restaurants, le stade de France et une salle de spectacle, tous des lieux de détente, de loisir, d'échange, de vie, tout ce qui fait la richesse, la diversité, la fierté de notre pays. Ces gens là en veulent à la France, à la République à l'humanité tout entière, ils veulent installer la terreur et le chaos, ils veulent dresser les communautés les unes contre les autres. Ne les laissons pas faire, restons unis, la France a connu dans son histoire des heures très sombres, elle s'en est toujours sortie lorsqu'elle s'est rassemblée autour des valeurs essentielles de la République, lorsqu'elle a renoué avec sa devise, Liberté, Égalité, Fraternité. Restons unis face à la barbarie.

Pierre ASCHIERI





**Réunion de lancement
lundi 30 novembre
à 18 heures au
château de Mouans-Sartoux.**

Santé

Le **TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique)** permet d'avoir un résultat en 30 minutes maximum. Il est totalement fiable trois mois après une prise de risque VIH. Une goutte de sang est prélevée au bout d'un doigt. Cette goutte de sang est mise en contact avec des solutions réactives afin d'établir ou non la présence d'anticorps dirigés contre le VIH, virus responsable du sida. Quelques minutes plus tard vous avez le résultat. Un délai de 3 mois (12 semaines) doit s'être écoulé après la dernière prise

de risque.

Si le test rapide est positif, il doit être confirmé par un test de dépistage classique du VIH (par prise de sang), réalisé dans un laboratoire ou un centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG). Le test de dépistage rapide du VIH peut être effectué à n'importe quel moment, que l'on ait mangé ou pas. Le test rapide est anonyme et confidentiel.

Un TROD est proposé mercredi 2 décembre, de 15 h à 18 h, derrière la médiathèque de Mouans-Sartoux.

Mouans-Sartoux lance sa 3^e édition du Défi des Families à Energie Positive

Après deux premières années de succès où 38 familles ont réussi à économiser en moyenne 18% sur leurs factures d'énergie, la commune souhaite de nouveau accompagner les mouansois dans cette démarche de sobriété. Pour cette troisième édition, le défi abordera trois thématiques que sont les économies d'énergie, les économies d'eau (optionnelle) et la gestion des déchets (optionnelle).

Les familles seront accompagnées dans la réalisation d'éco-gestes comportementaux et dotés de petits équipements facilitant leur mise en œuvre.

Le principe :

Il sera fixé aux familles un objectif de diminution de 8% des consommations; objectif largement atteignable si l'on regarde les résultats obtenus lors des deux précédentes éditions (en moyenne -18%).

Concernant l'énergie et l'eau, il est simplement demandé aux familles une relève mensuelle des compteurs durant la durée du défi. Cette dernière nous permettra d'évaluer les économies engendrées par rapport à une saison de chauffe de référence basée sur les factures de l'année précédente.

Comment ?

Des équipes seront constituées, regroupant des amis, des voisins,

des collègues ou de parfaits inconnus afin d'échanger ensemble sur les habitudes respectives et de stimuler les comportements générateurs d'économies. Ces équipes seront supervisées par des «capitaines d'équipe» qui assureront le lien principal entre les familles et la commune. L'objectif étant d'accumuler tous ensemble des économies, les équipes pourront faire l'objet d'approches thématiques en fonction de leurs besoins et de leurs attentes centralisées par les capitaines d'équipe.

Quand ?

Le défi se déroule de décembre 2015 à avril 2016, soit une saison de chauffe

Trois temps forts ponctuent le défi avec des réunions collectives : le lancement (le 30/11/15), le mi-parcours (février 2016) et la clôture (juin 2016).

Ces moments se veulent des temps d'échanges conviviaux et structurant pour le défi. Petits et grands y sont largement invités à participer.

Informations et inscriptions : <http://mouans-sartoux.familles-a-energie-positive.fr>

Contact :

mail : famillespositives@mouans-sartoux.net

tel : 04 92 92 43 65

mobile : 06 27 32 47 43

Les faits marquants du conseil municipal du 15 octobre 2015

Outre les décisions administratives et financières, le dernier Conseil Municipal a été consacré :

- aux évolutions de la Communauté d'Agglomération de Pays de Grasse : d'une part, les nouveaux statuts de la CAPG ont été approuvés. Il préserve les spécificités mouansoises : le PLU reste communal, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) reste lui aussi communal, tout en étant relié au Conseil Intercommunal (CISPD) qui reste à créer. D'autre part, le nombre de Conseillers Communautaires représentant Mouans-Sartoux est rétabli à 6. La majorité disposant déjà de 5 sièges, le Maire a confirmé, dans

un souci démocratique, que le 6^o siège était réservé à l'opposition. La majorité a donc laissé l'opposition élire son représentant. C'est Christophe Chalier qui a été élu.

- à l'évolution du statut de l'OMAJ, dont les activités vont être reprises en gestion municipale à compter du 1^{er} janvier 2016.

- à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur des sinistrés des intempéries du 3 octobre : ces subventions seront versées à la Croix Rouge et au Secours Populaire. En complément, la collecte effectuée lors du Festival du Livre, le lendemain de ces intempéries, sera versée à la Protection Civile.

Jardinage



La loi change : à partir du 1^{er} janvier 2019, les produits phytosanitaires seront interdits en France pour un usage non professionnel. Votre commune veut mettre en place des actions pour vous accompagner dans ce changement. Dans le cadre de leurs études et en partenariat avec la commune, des étudiants de Master Gestion de l'Environnement et Développement Durable de l'Université de Nice vous invitent à répondre à un

questionnaire anonyme sur vos pratiques de jardinage. Cette enquête a pour but d'établir un état des lieux des pratiques des mouansois. Pour cela, il vous suffit de répondre directement au questionnaire disponible sur le lien suivant : <http://sondage-jardinage.mouans-sartoux.net> A terme, ce travail vise à proposer au jardinier amateur des solutions alternatives aux produits phytosanitaires.

Travaux de sécurisation route de Pégomas

Des travaux de sécurisation du quartier route de Pégomas, chemin de l'Ouvaire, chemin des Calades par la création de piétonnier sont en cours actuellement.

Ils consistent précisément à créer ou réhabiliter une liaison piétonne, par le chemin des Calades ou par la route de Pégomas, entre ce quartier et le centre-ville.

Ces travaux permettent aussi la création de

places de parking face à l'entrée du Parc de Gaya, ainsi que le réaménagement de stationnement le long de la route de Pégomas, de la Traverse du Puit du Plan à la Traverse de la Nartassière.

La Régie Municipale des Eaux de Mouans-Sartoux profite de ces travaux pour effectuer le remplacement des conduites de raccordement aux propriétés le long de

cette portion de route, côté stationnement. De plus, le carrefour, dangereux pour la visibilité des véhicules, entre la route de Tiragon, chemin de la Nartassière, chemin et Traverse du Puits du Plan va être sécurisé par la mise en place de feux tricolores. Ces travaux seront achevés pour la fin novembre.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Les 6 et 13 décembre prochains, nous allons désigner les 123 élus qui gèreront notre Région Provence Alpes Côte d'Azur durant 6 ans. La Région, c'est avant tout le quotidien de 5 millions d'habitants pour : l'activité économique ; l'emploi ; l'innovation ; le développement des entreprises ; la formation professionnelle des apprentis et tout au long de la vie ; les lycées où 80% des jeunes qui ont accès à des établis-

sements modernes et aux livres gratuits ; le train et le bus sur les lignes régionales ; l'aide à la construction ou à la rénovation de logements ; l'aide au foncier agricole. C'est aussi le soutien à la vie associative, sportive et culturelle. C'est encore le développement du tourisme. Notre Région, autant de bonnes raisons de ne pas laisser à d'autres le pouvoir de décider de notre vie de tous les jours.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)*

Avec une violence effroyable, et des méthodes barbares inédites sur notre sol, le fanatisme vient à nouveau de frapper. Ces femmes et ces hommes qui ont perdu la vie durant ces attentats atroces sont les victimes innocentes de ce que nous refusons d'appeler depuis trop longtemps par son véritable nom : une guerre contre le terrorisme. Ces monstres se revendiquent au nom d'un Dieu ? ! Il n'y a aucune religion sur terre qui puisse tolérer de tels actes

abjects. L'heure est au recueillement et à l'union nationale. Mais nous aurons le devoir de nous interroger sur les errements qui nous ont conduits à être aussi démunis face à cette menace ? Notre détermination à éradiquer ce mal ne peut plus se contenter de mots et doit se traduire par des actes. Vive la République, vive la Liberté et vive la France.

Christophe CHALIER

* Contribution modifiée le 16 novembre sur proposition du maire suite aux attentats du 13 novembre à Paris

Logement

Le nouveau quotidien plus adapté pour Jules Heerding

Jules a 25 ans. Il nous reçoit dans le salon lumineux de son nouvel appartement, au premier étage de la nouvelle Résidence Centifolia, située près de la gare, avenue Marcel Journet.

L'accès s'effectue par un sas d'entrée aux ouvertures automatisées et un ascenseur accessible en fauteuil roulant. Originaire de Valbonne, il a déménagé en juin dernier

en plein centre de Mouans-Sartoux. Et cela a considérablement amélioré son quotidien ! Il peut voir sa famille plus facilement, aller au cinéma, dans le parc du château et même

faire ses courses seul. Il ne regrette qu'une chose :

un accès handicapé pour tous les commerces du centre ville et notamment sa banque !

Il va d'ailleurs essayer de reprendre une activité sportive, car il a « *perdu en muscle depuis qu'il habite ici* » dit-il.

La rue de son précédent appartement était au sommet d'une route pentue, ses sorties quotidiennes en fauteuil

roulant maintenaient sa forme physique !

Un appartement pensé pour les besoins de Jules

Une collaboration étroite et soutenue entre l'association Handitoit et Le Logis familial a permis de développer un programme de logements (2 livrés

et tous potentiellement adaptables aux personnes à mobilité réduite) qui va au delà du simple respect des normes et quotas imposés par la loi. L'appartement est vraiment adapté aux besoins de Jules qui souffre

d'une maladie neurodégénérative. Ce logement a été conçu et pensé pour qu'il puisse profiter au maximum de son lieu de vie. Il peut désormais se déplacer facilement dans son appartement, sans accrocher les coins des portes à chaque passage. « *Au moins ici, je sais que je peux aller partout dans mon appartement sans problème et je laisse moins des traces de gomme de roue de mon fauteuil un peu partout...* »



Obtenir un logement collectif : mode d'emploi

1 - Se munir d'un dossier unique auprès du CCAS

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

ou le télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069.do

2 - Joindre toutes les pièces justificatives demandées

(pièce d'identité ou titre de séjour valides, avis d'imposition, quittances de loyers, etc.)

3 - Prendre RV au CCAS

pour enregistrer la demande au 04.97.01.12.90.

4 - Vérification du dossier par le CCAS

Soumission à la commission d'attribution (Mettre à jour votre dossier en cas de changement de situation jusqu'à la date de la commission. Renouveler le dossier à l'échéance (au bout d'un an)

5 - Etude du dossier par la commission d'attribution

date fixée par le bailleur social - CCAS : avis consultatif

- Décision finale : bailleur social -

Hommage à l'OMAJ

Après 29 ans d'existence au service de la jeunesse, l'OMAJ cessera ses activités à la fin de l'année. La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies et dévouées au sein de cette association. A partir du 1er janvier, les actions Jeunesse de la ville de Mouans-Sartoux seront directement organisées et gérées par la municipalité. Cela concerne les accueils

de loisir des mercredis, toutes les petites vacances, les séjours et mini-séjours. Mais également dans le cadre des actions

Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°6 novembre-décembre 2015

pédagogiques avec les accompagnements à la scolarité et pour le partenariat avec le collège, l'accueil des exclusions et une permanence au foyer des élèves lors de la pause méridienne. On retrouvera le printemps musical et les chantiers de solidarité ainsi que des initiatives en faveur des 18/25 ans.

Enfin, nous serons attentifs à offrir aux parents qui le souhaitent du soutien et des espaces de partage et de réflexion. La volonté de la commune est aussi de développer d'autres thèmes répondant aux

souhaits exprimés lors des consultations de l'année dernière avec, notamment, la mise en place d'un pôle « accueil santé, écoute, prévention » dans le cadre de la création d'un espace jeunesse dans les locaux en cours de rénovation de l'ancienne laiterie. Nous inviterons les jeunes mouansois à participer à une réflexion collective et aux décisions qui concernent le présent et l'avenir et leur proposerons de réfléchir aux enjeux de notre ville de demain.



Numérique

L'offre de services multimédia à la médiathèque

Accessible et ouvert à tous au premier étage de la médiathèque de Mouans-Sartoux, l'espace multimédia accueille, conseille, assiste, forme, et répond aux demandes du public en matière de nouvelles technologies et d'usages numériques au quotidien.

L'équipe de l'espace multimédia propose une large gamme d'outils et de services informatiques tout au long de l'année, avec pour objectif principal d'offrir la disponibilité, la découverte et l'apprentissage du numérique à tous les âges.

Un espace de travail ouvert

Du wifi et des accès Internet gratuits avec les principaux outils bureautiques. Des cours d'apprentissage adaptés à chaque niveau, et des réponses aux principales demandes et problématiques informatiques.

Des modules de recherche d'emploi, de création de CV, et d'aide aux démarches en ligne.

Un catalogue de logiciels, de cours et de jeux vidéo disponible au prêt ou en consultation sur place.

Un lieu de rencontre et de partage

Un espace dédié aux plus petits et aux tablettes tactiles.

Un service de numérisation de cassettes



vidéo, de scan et d'impression.

Des samedis dédiés au dépannage informatique, service gratuit, convivial, et solidaire, avec les bénévoles du Num'Eric C@fé.

Des moments pour les jeunes avec l'organisation de tournois en ligne, les dernières consoles, mais également la possibilité de participer à des aventures numériques comme la modélisation de la ville à travers un jeu vidéo, la découverte du rétro-gaming, ou plus récemment le géocaching véritable chasse au trésor communautaire.

Pour la mixité des publics

Labélisé Espace Régional Internet citoyen depuis plusieurs années l'espace multimédia s'engage également dans de nombreuses actions spécifiques en direction des seniors et des maisons de retraite, des jeunes handicapés en structures spécialisées, et de l'insertion sociale en partenariat avec les institutions publiques et associatives.

L'équipe composée d'agents municipaux et de bénévoles dynamiques, assure tout au long de l'année un accueil toujours convivial et un service public de proximité

Sur votre agenda



Sur votre agenda en novembre et décembre :

- Du 13 novembre au 24 décembre : 32^e foire aux santons tous les jours de 14 à 18 h.
- Vendredi 20 novembre : 26^e Diapofolies à 20 h 30 salle Léo Lagrange
- Dimanche 6 décembre : marché de Noël de 10 à 18 heures organisé par Mouans Commerce
- Samedi 12 décembre : fête de la lumière, à partir de 19 h 30 sur la place des Anciens combattants



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.